

Adhésion 2022 (janvier à décembre 2022)

Renouvellement Nouvelle adhésion

Monsieur Madame Association Entreprise Collectivité

NOM et Prénom / Nom de l'entité

N° / voie

Code postal : Commune :

N.B. : Si vous souhaitez être informé des activités de Sites & Monuments dans un autre département que celui de votre domicile, veuillez préciser le numéro de ce département :

Courriel¹ :

Téléphone :

Année de naissance : Profession :

Nouveaux adhérents : Comment avez-vous connu Sites & Monuments ?

¹ Votre adresse courriel permet de vous adresser votre reçu fiscal et la lettre d'actualité de Sites & Monuments.

Si vous ne souhaitez pas recevoir notre lettre, veuillez cocher la case ci-contre :

L'adhésion inclut l'abonnement à la revue annuelle de Sites & Monuments (tarif préférentiel de 10 €, non déductible de l'impôt) – **Un reçu fiscal vous sera adressé à réception de votre paiement** (art. 200 et 238 bis du CGI).

- Adhérent individuel : **60 €** (27 € après réduction d'impôt de 66 % hors abonnement)
- Adhérent couple : **70 €** (30,40 € après réduction d'impôt de 66 % hors abonnement)
- Bienfaiteur individuel à partir de : **100 €**
Montant versé :€ (Réduction d'impôt de 66 % hors abonnement)
- Bienfaiteur couple à partir de : **150 €**
Montant versé :€ (Réduction d'impôt de 66 % hors abonnement)
- Association : **65 €** (Réduction d'impôt de 66 % hors abonnement)
Merci d'indiquer le nombre de vos adhérents à jour de leur cotisation :
- Entreprise : **100 €** (46 € après réduction d'impôt de 60 % hors abonnement)
- Mécène à partir de **300 €**
Montant versé :€ (Réduction d'impôt de 60 ou 66% hors abonnement)

Règlement :

- en ligne, sur notre site <https://www.sitesetmonuments.org/>
- par courrier, en retournant l'intégralité de ce formulaire accompagné d'un chèque à l'ordre de la SPPEF

Nom de la banque : date : montant : €

Numéro de chèque :